

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 17 mars 2023

DATE de convocation et d'affichage
10 mars 2023
DATE de publication de la délibération
28 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 21
Votants 25

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Etaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie Adjoints ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly (arrivée à 19H45), DUFÉIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLÈRE Roger, SALIS Anaïs, BAZIN Denis (arrivé à 20H35), BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés :

Mme DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.
M. LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à M. LEGRAND Rémi.
M. DEHEEGER Vianney donne pouvoir à M. M. BAZIN Denis.
M. PRESCHOUX Léon donne pouvoir à Mme MORIN-LOUVIGNY Isabelle.
M. GORON Maxime.

Mme D'ABOVILLE Rosine.

Secrétaire de séance : M. JEANNEAU Luc a été désigné secrétaire de séance à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°170323-9 : Désignation d'un délégué titulaire auprès du SIVU Anim'6.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°290520-4B, le conseil municipal avait désigné 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour siéger auprès du Syndicat Intercommunal « ANIM'6 ENFANCE – JEUNESSE ».

Les délégués étaient les suivants :

Titulaires	Suppléants
1- GARÇON Isabelle	1- GIOT Stéphanie
2- FOUCHARD Fabrice	2- BOSSARD Nelly
3- RIOU Fabienne	3- d'ABOVILLE Rosine

Suite à la démission du Conseil Municipal de Mme RIOU Fabienne, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire afin de la remplacer.

Après concertation avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, M. le Maire propose de désigner :

- Madame Isabelle MORIN-LOUVIGNY.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Intercommunal « ANIM'6 ENFANCE – JEUNESSE »,

Vu les statuts du syndicat indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Les délégués du Syndicat Intercommunal « ANIM'6 ENFANCE – JEUNESSE » seraient donc les suivants :

Titulaires

1- GARÇON Isabelle
2- FOUCHARD Fabrice
3- MORIN-LOUVIGNY Isabelle

Suppléants

1- GIOT Stéphanie
2- BOSSARD Ne
3- d'ABOVILLE

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Affiché le

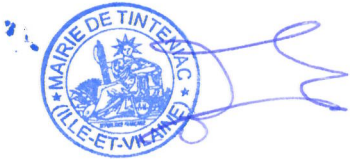
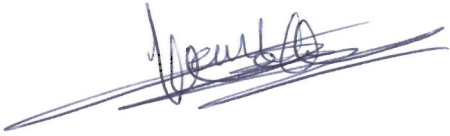
ID : 035-213503378-20230317-DELIB170323_9-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **de désigner comme délégué titulaire Madame Isabelle MORIN-LOUVIGNY en remplacement de Mme RIOU Fabienne auprès du Syndicat Intercommunal « ANIM'6 ENFANCE – JEUNESSE ».**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance Luc JEANNEAU
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 28 mars 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 28 mars 2023